



NNI : NUMERO NATIONAL D'IDENTIFICATION

A COMPLETER PAR LA LIGUE REGIONALE

**DEMANDE DE CLASSEMENT D'UN ÉCLAIRAGE****TYPE DE CLASSEMENT** INITIAL  CHANGEMENT DE NIVEAU

DATE DE L'AVIS PRÉALABLE :

**NIVEAU SOLLICITÉ** E1  E2  E3  
 E4  E5  EFOOT A11LIGUE : DISTRICT : **IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION SPORTIVE**APPELLATION :  STADE  PARC DES SPORTS  COMPLEXE SPORTIF  PLAINE DE JEUNOM OFFICIEL DE L'INSTALLATION : ADRESSE : CODE POSTAL :  COMMUNE : **PROPRIÉTAIRE DE L'INSTALLATION SPORTIVE**PROPRIÉTAIRE : ADRESSE : CODE POSTAL :  COMMUNE : CONTACT : TÉLÉPHONE :  FAX :  EMAIL : CLUB PRINCIPAL UTILISATEUR : **LE SOUSSIGNÉ ATTESTE L'EXACTITUDE DES ÉLÉMENTS CI-DESSUS RENSEIGNÉS AINSI QUE LA FOURNITURE DES PIÈCES CI-DESSOUS DEMANDÉES**

DATE :

CACHET ET SIGNATURE **OBLIGATOIRES** DU PROPRIÉTAIRE :**PIÈCES A JOINDRE LORS DE LA DEMANDE INITIALE OU CAS DE MODIFICATION(S)**

- CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ÉMANANT D'UN BUREAU DE CONTRÔLE AGRÉÉ  
 ENGAGEMENT D'ENTRETIEN DE L'ENSEMBLE DE L'ÉCLAIRAGE  
 TIRE ORDINATEUR

POUR LES NIVEAUX E1 ET E2 :

- RELEVÉ DES MESURES DES ÉCLAIREMENTS VERTICAUX EV1, EV2, EV3 ET EV4 (96 POINTS) RÉALISÉS PAR UN ORGANISME DE CONTRÔLE INDÉPENDANT DE L'INSTALLATEUR  
 CERTIFICAT D'ESSAIS ET RELEVÉ DES MESURES DE L'ÉCLAIRAGE DE SUBSTITUTION (ÉCLAIREMENTS HORIZONTAUX)

**VISITE DE L'INSTALLATION ÉCLAIRAGE**NOM DU CONTRÔLEUR :  QUALITÉ : DATE DE LA VISITE :  NIVEAU PROPOSÉ : SIGNATURE DU CONTRÔLEUR :  SIGNATURE DU PRÉSIDENT DE LA CRTIS :

# CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION D'ÉCLAIRAGE

## DIMENSION DE L'AIRE DE JEU (TRACÉS) :

LONGUEUR =  M

LARGEUR =  M

## TYPE D'IMPLANTATION DE L'ÉCLAIRAGE :

- PROJECTEURS EN TRIBUNES  
 LATÉRALE 2X2 MÂTS

- ANGULAIRE 2X2 MÂTS  
 LATÉRALE 2X3 MÂTS

## LES PROJECTEURS :

NB DE PROJECTEURS PAR MÂT :

NB TOTAL DE PROJECTEURS :

MARQUE DES PROJECTEURS :

TYPE DE PROJECTEURS :

MARQUE DES LAMPES :

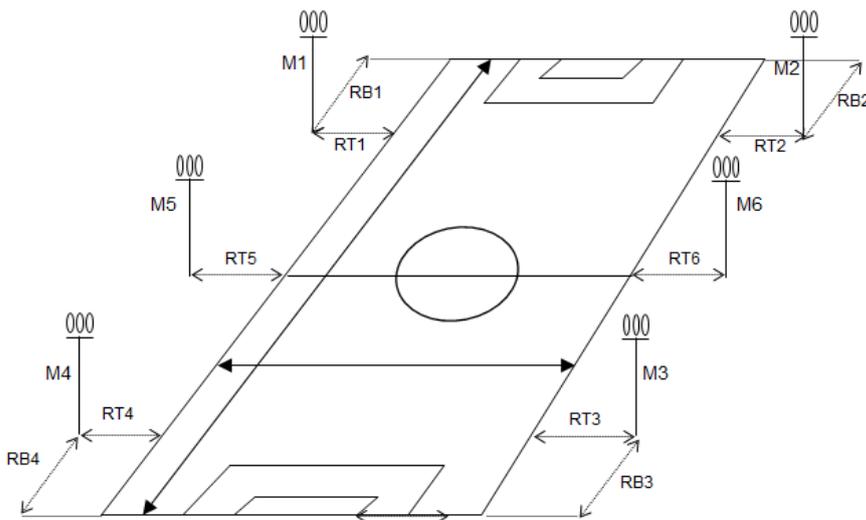
PUISSANCE PAR LAMPE :  WATTS

## POUR UNE IMPLANTATION DES PROJECTEURS EN TRIBUNE :

HAUTEUR PAR RAPPORT À L'AIRE DE JEU :  M

RECU PAR RAPPORT AUX LIGNES DE TOUCHE :  M      RECU PAR RAPPORT AUX LIGNES DE BUT :  M

## POUR UNE IMPLANTATION DES PROJECTEURS SUR MÂTS :



## HAUTEUR DES MÂTS PAR RAPPORT À L'AIRE DE JEU

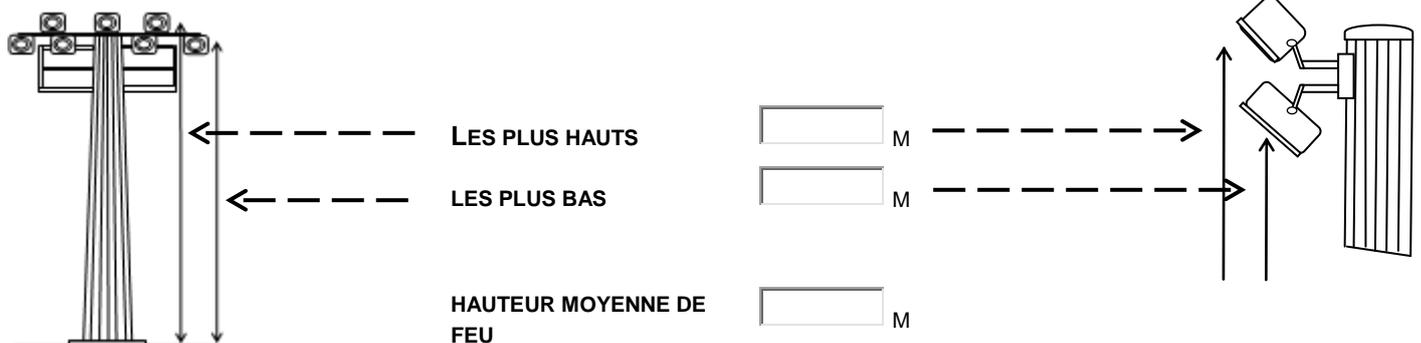
M1 =  M      M4 =  M  
M2 =  M      M5 =  M  
M3 =  M      M6 =  M

## RECU PAR RAPPORT AUX LIGNES

• DE TOUCHE      • DE BUT

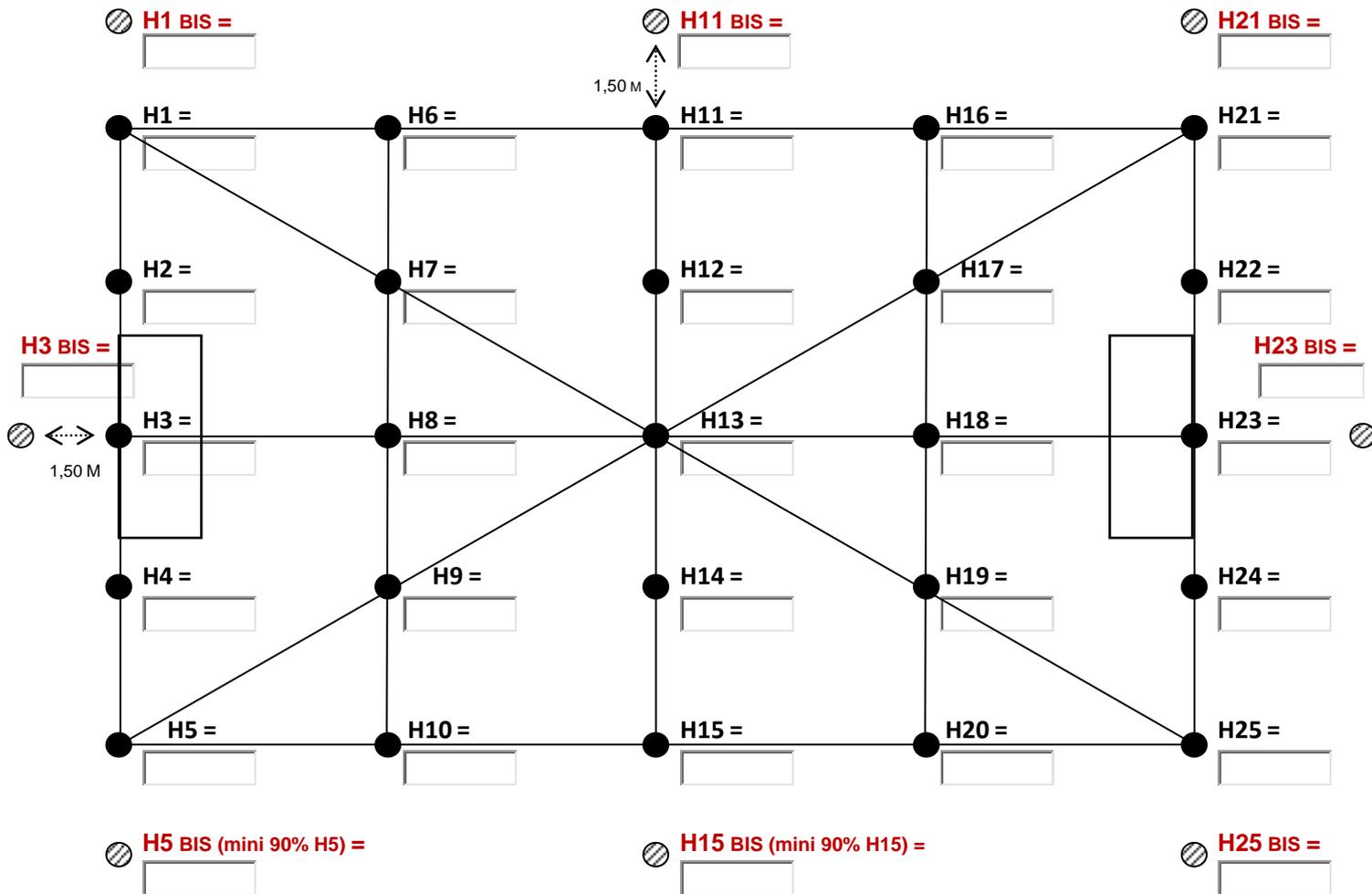
RT1 =  M      RB1 =  M  
RT2 =  M      RB2 =  M  
RT3 =  M      RB3 =  M  
RT4 =  M      RB4 =  M  
RT5 =  M  
RT6 =  M

## HAUTEUR DE L'AXE DES PROJECTEURS PAR RAPPORT À L'AIRE DE JEU :



- ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ DES ABORDS :  OUI       NON  
ÉCLAIRAGE DE SUBSTITUTION :  OUI       NON

# MESURE DES ÉCLAIREMENTS HORIZONTAUX



## CALCULS :

- A. TOTAL DES 25 POINTS :  LUX
- B. POINT LE PLUS ÉCLAIRÉ (EMAXI) :  LUX      N° DU POINT :
- C. POINT LE MOINS ÉCLAIRÉ (EMINI) :  LUX      N° DU POINT :
- D. ÉCLAIREMENT MOYEN HORIZONTAL (A/25) :  LUX
- E. FACTEUR D'UNIFORMITÉ (C/D) :
- F. RAPPORT EMINI / EMAXI (C/B) :

## INFORMATIONS SUR LE LUXMÈTRE UTILISÉ :

MARQUE :       TYPE :

ANCIENNETÉ :       DATE DU DERNIER ÉTALONNAGE :

OBSERVATIONS DU CONTRÔLEUR :